



FORÊT DU CHÂTEAU DE CHANTILLY : MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT DE CRISE

La forêt du Château de Chantilly, d'une superficie de 6 300 hectares, est l'un des massifs forestiers les plus importants et emblématiques des Hauts-de-France. Composée principalement de chênes, tilleuls et charmes, elle constitue un patrimoine historique, écologique et paysager exceptionnel. Confrontée à un dépérissement précoce lié à la violence des aléas climatiques, la forêt nécessite des mesures de gestion adaptées et durables. Depuis ce constat en 2018, l'Institut de France et le Château de Chantilly, propriétaires de la forêt de Chantilly, ont lancé l'alerte et engagé des actions pour en assurer la préservation.

UN DÉPÉRISSEMENT PRÉCOCE OBSERVÉ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES

La santé de la forêt du Château de Chantilly est fragilisée depuis plusieurs années, selon les observations menées dès 2018. Cette évolution est principalement liée à la **répétition d'épisodes de sécheresse** depuis 2015, à la **nature sableuse des sols**, faiblement rétenteurs en eau, ainsi qu'à une **infestation des sols** par les hannetons. Ces facteurs combinés fragilisent la structure et la résilience du massif forestier.

Face à ce constat, l'Institut de France et le Château de Chantilly ont engagé, dès 2018, des recherches approfondies avec l'Office national des forêts (ONF), le Parc naturel régional Oise-Pays de France et l'INRAe afin de disposer d'un état des lieux complet, d'adapter la gestion forestière et de rédiger un nouveau plan de gestion de crise. Un collectif, « Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly », ouvert à tous, a également été créé.

« Il s'agissait d'agir au plus tôt pour préserver durablement un patrimoine forestier confronté aux effets du dérèglement climatique. »

Daisy Copeaux
Directrice du domaine forestier et immobilier
Château de Chantilly

LA CRÉATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT DE CRISE 2026-2035

En application du régime forestier, un plan d'aménagement de crise couvrant la période 2026-2035 a été élaboré par l'ONF en étroite collaboration avec le propriétaire. Validé par l'État le 31 décembre 2025 dans le cadre du régime forestier, **ce document constitue le cadre légal et opérationnel de la gestion de la forêt du Château de Chantilly.**

UNE GESTION FORESTIÈRE ADAPTÉE ET DURABLE

Le plan est mis en œuvre par les équipes forestières qualifiées du Château de Chantilly, sous le contrôle quotidien des agents de l'ONF missionnés par l'État.

La stratégie de gestion vise à préserver à long terme le massif, tout en accompagnant son adaptation progressive aux nouvelles conditions climatiques. Elle repose sur le **déploiement, sur 4 300 hectares, d'une sylviculture mélangée à couvert forestier continu**, conforme aux recommandations de l'Académie des sciences dans son rapport de 2023. Cette approche privilégie la **régénération naturelle**, complétée ponctuellement par l'**introduction d'essences mieux adaptées** au climat futur, et **exclut les coupes rases**.

Un **suivi individuel des gros chênes** est en cours : les interventions sont conditionnées à un pronostic vital engagé, lorsque 50 à 75 % de la ramure est atteinte, conformément au protocole DEPERIS du Département de la santé des forêts.



EXPLOITATION RAISONNÉE ET ÎLOTS DE VIEILLISSEMENT

Dans le cadre d'une gestion forestière durable, une exploitation raisonnée est nécessaire pour accompagner la régénération et assurer la santé du massif. L'exploitation forestière à Chantilly s'inscrit dans la mission confiée à l'Institut de France par le duc d'Aumale. Les ventes de bois contribuent au modèle économique du Château de Chantilly, mais restent limitées : en 2025, elles ont représenté moins de 3,5 % des recettes totales, pour environ 650 000 €. Le plan d'aménagement de crise prévoit une exploitation modérée, compatible avec la régénération durable du massif.

Par ailleurs, **des îlots de vieillissement ont été constitués**, représentant actuellement 57,42 hectares, avec un objectif de 190 hectares à l'horizon d'environ trente ans. Cette démarche est complétée par la mise en place d'une trame de vieux bois, à raison de trois arbres par hectare, afin de favoriser l'accueil d'espèces dépendantes des arbres âgés, comme les chauves-souris, pics et certains insectes xylophages rares.

LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

La direction du domaine forestier du Château de Chantilly travaille actuellement, en lien avec les acteurs de la biodiversité, à l'élaboration d'un **plan d'action spécifique pour préserver certaines espèces animales et végétales inféodées aux milieux arides**. Aujourd'hui relictuelles, ces espèces pourraient constituer une part importante de la biodiversité à préserver dans les décennies à venir. Des expertises complémentaires sont en cours.

« ENSEMBLE, SAUVONS LA FORÊT DE CHANTILLY »

Le collectif « Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly » a été créé sous l'impulsion du Château de Chantilly. Il vise à rassembler citoyens et passionnés pour sensibiliser au sort de la forêt, suivre son état de santé et soutenir des actions de conservation durable, en bénéficiant de l'expertise de l'Office national des forêts, du Parc naturel régional Oise-Pays de France, de naturalistes et de chercheurs. Des ateliers et actions ouverts à tous permettent à chacun de s'impliquer concrètement dans la préservation de ce patrimoine naturel.



UNE MISSION DE CONSERVATION DURABLE

La forêt du Château de Chantilly est pionnière en matière de gestion forestière : son propriétaire suit les dernières recommandations et applique des méthodes adaptées, parfois complexes, comme la sylviculture mélangée à couvert continu, la mise en place de cloisonnements d'exploitations pour préserver les sols et la gestion différenciée afin de prolonger l'existence d'un paysage forestier.

Elle a été la première forêt à bénéficier d'un plan d'aménagement de crise et reste l'une des plus étudiées de France. De par sa spécificité géographique, elle subit un dépérissement avec une dizaine d'années d'avance sur le reste des forêts, faisant de son suivi et de ses solutions expérimentales **une véritable caisse de résonance face à l'urgence climatique qui affecte toutes les forêts françaises**.

CONTACT PRESSE



Alambret Communication
www.alambret.com
+ 33 (0)1 48 87 70 77
chateaudechantilly@alambret.com